

Programme "Egalité des chances"

Pour une formation professionnalisante et un système éducatif adéquat

Christian G. KOUIGA

Libreville/Gabon

La jeunesse représente l'avenir du pays. Le programme "Egalité des chances" lancé, avant-hier, par Ali Bongo Ondimba, vise justement à offrir aux jeunes Gabonais, une formation professionnalisante et une éducation dont ils ont besoin, pour être reconnus sur le marché du travail.

OR, comme l'a déclaré le chef de l'Etat mardi dernier, même diplômés de grandes écoles et d'universités, nombreux, malheureusement, sont aujourd'hui les jeunes compatriotes qui peinent à trouver un premier emploi. Pour le chef de l'Etat, cette situation est déplorable. Voilà pourquoi, dans le cadre de ce programme pour l'égalité des chances, il a inscrit, au titre des défis à relever dans les prochaines années, celui de la formation des jeunes compatriotes afin d'offrir au pays, une "main-d'œuvre compétente et apte" à répondre aux besoins du marché du travail.

Pour cela, le programme envisage une formation professionnalisante. Des mesures incitatives en faveur des entreprises qui les embauchent seront adoptées. Le chef de l'Etat l'a dit : "Le processus d'amélioration de la formation professionnelle est déjà en marche, suivant l'introduction de nouveaux programmes et la création d'un certain nombre de centres de formation (...) Le programme continuera sur cet élan, en adoptant de nou-



Photo : DR

Une sortie de cours au collège de Bel'Air.



Photo : ANS

L'éducation et la formation de la jeunesse gabonaise sont une des priorités de la politique du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba.

velles mesures qui redynamiseront les programmes de formation dans les années à venir".

Il s'agira donc, et surtout, de développer, entre autres, la qualité de la formation professionnelle dans les secteurs à valeur ajoutée, qui ont un grand rôle à jouer dans la diversification de l'économie nationale. Ainsi que dans les secteurs des nouvelles technologies et des ser-

vices médicaux, qui connaissent une grande croissance. L'objectif principal étant de permettre à la jeunesse gabonaise d'avoir accès à l'éducation et à la formation dont elle a besoin.

Pour mémoire, notamment lors du lancement du Contrat de partenariat pour une jeunesse responsable, le président de la République, Ali Bongo Ondimba affirmait, fort à

propos, que "La jeunesse d'aujourd'hui, avec son importance démographique croissante, se doit d'être mieux préparée, plus aguerrie, mieux formée pour être à la hauteur des défis sans cesse renouvelés". Suscitant ainsi, une réflexion approfondie au ministère de l'Education nationale, en vue de parvenir à l'élaboration d'une carte scolaire. Ce pilier (formation-éducation), le premier des cinq

qui constituent le socle du programme "Egalité des chances", vient donc à point nommé. Si tant est que lors de son importante adresse à la Nation, prononcée à l'occasion de la commémoration du 55e anniversaire de l'indépendance du Gabon, le chef de l'Etat avait relevé, pour le déplorer, le palmarès plus que préoccupant de l'ensemble des examens organisés dans le cadre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique. A savoir : Certificat d'études primaires (CEP) : 16.262 admis sur 46.969 inscrits, soit 34,62 % contre 34,36 % en 2014. Brevet d'études du premier cycle (BEPC) : 14.615 admis sur 31.821 candidats, soit 45,93% contre 41,24% en 2014. Baccalauréat général : 11.704 admis sur 19.689 candidats, soit 60,51% contre 54,52% en 2014 ; et Baccalauréat technologique : 1592 admis sur 3804 candidats, soit 43%.

A croire que la faiblesse de ces résultats, et plus largement une certaine baisse du niveau général de nos élèves, passent aussi pour figurer dans le lot des facteurs adjuvants à l'origine de cette initiative. A travers laquelle le numéro un gabonais entend également remédier aux symptômes qui minent, par-delà la formation professionnalisante, le système éducatif gabonais aujourd'hui de faible efficacité.

Le principe directeur étant de voir la jeunesse gabonaise s'investir davantage dans le travail, plutôt que de se laisser aller à des tentations faciles.

Activités présidentielles

L'axe Libreville-Bangkok à l'ordre du jour



Photo : Bandoma

Une phase de l'audience que le président Ali Bongo Ondimba a accordée à M. Thana Duangratana.

O. N.

Libreville/Gabon

MONSIEUR Thana Duangratana, Envoyé spécial du gouvernement du royaume de Thaïlande, était l'hôte du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba hier en matinée. L'entretien entre les deux hommes a eu lieu au palais de la présidence de la République, en présence du Conseiller diplomatique du président de la République, Jean-Yves Teale.

Il faut souligner que Thana Duangratana était porteur d'un message des plus hautes autorités thaïlandaises au numéro un gabonais. Selon l'interlocuteur du président Ali Bongo Ondimba, la Thaïlande, monarchie d'Asie du sud-est, sollicite l'appui et les suffrages du Gabon pour occuper un poste de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (Onu)... Outre cette sollicitation, les deux personnalités ont également abordé des questions susceptibles d'inspirer une coopération véritable entre Libreville et Bangkok. Dans cette perspective, plusieurs secteurs ont été identifiés. Notamment ceux de l'agriculture dans le cadre du programme Graine par exemple, ainsi que le tourisme.

Un tremplin pour les femmes

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, dans sa vision d'œuvrer à l'équité et la justice au Gabon, a initié un vaste programme pour le bien-être de ses compatriotes. S'agissant des femmes, le numéro un gabonais entend les rendre plus autonomes afin qu'elles puissent s'affirmer par leur réussite scolaire et professionnelle, l'accès à des postes de responsabilité et qu'il soit mis fin à des discriminations à leur endroit.

Ainsi, le président de la République s'est engagé à s'investir dans un premier temps dans l'éducation de la jeune fille gabonaise. Non sans se féliciter du pourcentage (près de 100%) des filles scolarisées, il a réitéré sa volonté de renforcer les sanctions



Photo : Joseph Ollomo

Ali Bongo Ondimba en soutien aux femmes pour leur autonomisation.

à l'encontre de tout acteur du secteur éducatif attribuant des notes sur des critères autres que la performance scolaire. Sur cette question, Ali Bongo Ondimba parle de la politique "tolérance-zéro". En outre, il demeure important que les opportunités saisies par les femmes pour travailler et augmenter leurs revenus familiaux soient respectées. Et ce, avec des garanties d'em-

ploi et d'égalité de traitement au travail. Désormais, il s'agit de penser "à travail égal, salaire égal". Egalité des chances au gouvernement et dans les sphères du pouvoir politique. Cela implique la totale implication des femmes dans la prise de décisions concernant les affaires du pays. Dès lors, la gente féminine devra jouer davantage son rôle dans les arcanes de décision au sein



Photo : Ngoubili

Le quota de 30% de femmes dans l'administration devrait se pérenniser.

des institutions et de l'administration. Ce programme "Egalité des chances" vient à point nommé pour cette tranche de la société, quand on sait que le lancement de celui-ci intervient pendant la décennie (2015-2025) qui leur a été décrétée par le chef de l'Etat. De plus, on peut se permettre de le dire, la matérialisation de cette politique se fait depuis quelques années avec

notamment, la loi garantissant la présence d'au moins 30% des femmes dans l'administration. Au regard du nombre de celles-ci au Parlement qui s'est accru, le nouveau programme du numéro un gabonais vise à ce que cette tendance se pérennise dans le but d'atteindre une représentation équitable entre les hommes et les femmes au sein du pouvoir politique au Gabon.

Entre autres axes de cette bataille, la fin des discriminations et des violences faites aux femmes. Ali Bongo, considérant qu'elles sont vulnérables face au nombre de crimes, notamment les violences sexuelles, n'a pas manqué de marquer son indignation devant de tels actes. Il a dit s'assurer que la gabonaise soit mieux protégée par la loi dans le cadre des violences conjugales. Mais aussi, des abus et violences policières. A cet effet, une enquête analytique sera menée afin de voir dans quelle mesure la sécurité des femmes peut être assurée en terre gabonaise. Il a été indiqué à ce titre, que les résultats de ladite enquête devront être publiés dans les tout prochain mois.